

1. DIRECTION GÉNÉRALE

- DG-01 : Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs
- DG-02 : Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
- DG-03 : Politique de fermeture des établissements en cas de force majeure
- DG-04 : Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
- DG-05 : Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif
- DG-06 : Règle relative au fonctionnement du conseil des commissaires
- DG-07 : Règle relative au fonctionnement du comité exécutif
- DG-08 : Politique relative à la vérification interne
- DG-09 : Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école de la commission scolaire
- DG-10 : Politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget
- DG-11 : Règle de régie relative à l'aide à la fréquentation scolaire
- DG-12 : Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire
- DG-13 : Politique linguistique
- DG-14 : Politique de communication

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- SG-01 : Règle régissant le droit de révision d'une décision
- SG-02 : Règlement sur l'authentification des documents officiels
- SG-03 : Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires
- SG-04 : Règle relative aux remboursements des coûts des dommages non couverts par les assurances régulières
- SG-05 : Règle relative à l'usage du tabac dans les édifices de la commission scolaire
- SG-06 : Directive administrative concernant le traitement de la destruction de documents contenant des renseignements nominatifs
- SG-07 : Règle de régie concernant le choix du nom d'un nouvel établissement ou le changement de nom d'un établissement existant
- SG-08 : Politique concernant la passation d'entente avec les partenaires du monde municipal
- SG-09 : Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers
- SG-10 : Politique de gestion des documents

3. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- EG-01 : Règle de régie relative au programme d'innovation pédagogique
- EG-02 : Directive administrative concernant la gestion du dossier scolaire de l'élève
- EG-03 : Règle de régie sur les dérogations concernant les élèves du primaire
- EG-04 : Règle de régie sur les mesures spéciales d'accueil et de francisation (primaire et secondaire)
- EG-05 : Règle de régie sur l'enseignement à domicile
- EG-06 : Règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles
- EG-07 : Règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et du premier cycle au second cycle du secondaire
- EG-08-S : Cadre d'organisation pédagogique du secondaire
- EG-08-P : Cadre d'organisation pédagogique du primaire
- EG-10 : Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

4. FORMATION PROFESSIONNELLE

- FP-01 : Règle sur l'évaluation des apprentissages et sur la reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle
- FP-02 : Cadre d'organisation pédagogique en formation professionnelle 2014-2015
- FP-03 : Règle sur les conditions d'admission des élèves en formation professionnelle pour l'année 2014-2015

5. ÉDUCATION DES ADULTES

- EA-01 : Règle sur l'évaluation des apprentissages et sur la reconnaissance des acquis et des compétences en formation générale des adultes
- EA-02 : Cadre d'organisation pédagogique à l'éducation des adultes 2014-2015

6. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

- AC-01 : Politique sur les services de garde en milieu scolaire
- AC-02 : Règle relative à l'organisation et au fonctionnement du transport scolaire
- AC-03 : Règle de régie relative à la conduite et à la sécurité des élèves dans le transport scolaire
- AC-04 : Règle concernant l'élève faisant l'objet d'une demande de changement d'école et celui visé par une demande d'expulsion de la commission scolaire, secteur jeunes
- AC-05 : Politique culturelle
- AC-06 : Règle relative à l'administration de médicaments et/ou de soins de santé aux élèves
- AC-07 : Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

7. RESSOURCES TECHNIQUES

- RT-01 : Politique d'utilisation des systèmes électroniques à des fins de communication
- RT-02 : Cadre de référence relatif à l'utilisation du Web 2.0 et des médias sociaux

8. RESSOURCES MATÉRIELLES

- RM-01 : Politique d'achat de biens et de services
- RM-01 : Arbre de décision (CCG du 6 novembre 2012)
- RM-02 : Politique de passation de locaux dans les établissements
- RM-03 : Politique de développement durable
- RM-05 : Directive administrative concernant les équipements de protection individuels

9. RESSOURCES FINANCIÈRES

- RF-01 : Règle de régie relative au remboursement des frais de déplacement et de séjour
- RF-02 : Directive relative aux encaissements (décrété : 1999-07-01)
- RF-03 : Règle de régie relative à la perception des arrérages de taxes
- RF-04 : Règle de régie sur le contrôle budgétaire
- RF-05 : Directive régissant les petites caisses et les paiements d'urgence (décrété : 1999-07-01)
- RF-06 : Directive administrative concernant le remboursement des frais de repas sur le lieu d'affectation et autres gratifications à l'égard du personnel de la commission scolaire
- RF-07 : Règle régissant les activités relatives à la période du midi dans les écoles primaires
- RF-08 : Directive régissant les activités financières découlant de la perception des revenus dans les établissements (décrété : 1999-07-01)
- RF-09 : Directive administrative concernant la tarification pour le remboursement des frais dus à l'utilisation des téléphones à des fins personnelles

10. RESSOURCES HUMAINES

- RH-01 : Politique de dotation du personnel
- RH-02 : Plan de perfectionnement du personnel enseignant
- RH-03 : Règle de régie sur l'assignation temporaire
- RH-04 : Politique de gestion du personnel de cadre
- RH-05 : Politique de développement du personnel de cadre
- RH-06 : Plan de perfectionnement du personnel de soutien
- RH-07 : Politique sur la santé et la sécurité au travail
- RH-08 : Plan de développement du personnel professionnel
- RH-09 : Directive administrative concernant la gestion du système d'informations sur les matières dangereuses utilisées au travail (décrété : 1999-11-11)
- RH-10 : Règle de régie sur les premiers soins et les premiers secours
- RH-12 : Règle de régie sur le harcèlement et la violence en milieu de travail
- RH-13 : Directive administrative relative au processus de l'appréciation du rendement
- RH-14 : Règle de régie sur la probité des personnes œuvrant à la CSBE